

## LE « MITTELLATEINISCHES WÖRTERBUCH »

---

En Allemagne les travaux lexicographiques dans le domaine du latin médiéval ont commencé relativement tard. Ce n'est qu'en 1937, que pour la première fois un délégué allemand, M. Brandi (Göttingen), a pris part à la session annuelle de l'Union académique internationale. Auparavant un comité national s'était formé, dont faisaient partie des représentants des académies allemandes et de l'académie autrichienne. Après plusieurs séances on s'était décidé à mettre en train le dépouillement de textes médiolatins. Vers la fin de l'année 1939 je fus chargé par le président du comité allemand, M. Stroux (Berlin), d'organiser à Munich un centre de travail en étroite relation avec le Thesaurus linguae Latinae. Mais la guerre mondiale, qui venait alors de commencer, était peu favorable à une jeune entreprise lexicographique. Pour cette raison celle-ci a vivoté péniblement une dizaine d'années. Au surplus j'étais absent sept ans et demi. Quand je revins à Munich, à la fin de l'année 1948, la situation du dictionnaire était désespérée. Il fallut presque tout reprendre depuis le commencement. L'académie berlinoise, qui avait payé les traitements et qui avait couvert une grande partie des autres frais, n'était plus en état de subventionner le centre de Munich, parce que tout transfert d'argent du secteur oriental de Berlin était devenu impossible. Aussi fallut-il chercher d'autres sources pécuniaires. Avec beaucoup de peine nous parvînmes à trouver domicile dans une baraque et à créer une base solide pour la réorganisation du bureau. L'intérêt des académies patronnant l'entreprise se ranima peu à peu. Survinrent alors deux événements qui constituaient un progrès considérable : M. Stroux, alors président de la Deutsche Akademie der Wissenschaften et, en même temps, président du comité allemand, était mécontent du rôle passif que jouait alors l'académie de Berlin vis-à-vis du dictionnaire médiolatin. C'est pourquoi il fonda un autre centre de

travail subventionné largement, qui sous l'adroite direction de M. Schneider a bien prospéré en dépit de maintes difficultés résultant surtout de la situation intérieure de l'Allemagne. Depuis la même année, 1951, le bureau de Munich bénéficie de l'aide pécuniaire de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, vaste organisation destinée à la subvention d'entreprises d'une grande envergure. Mais ce secours se borne à l'établissement du dictionnaire national. Depuis ce temps le nombre des collaborateurs augmenta et les travaux firent des progrès considérables. L'académie saxonne de Leipzig contribue également à l'avancement de l'entreprise en rétribuant une collaboratrice occupée particulièrement de travaux glossographiques, tandis que les académies de Göttingen et de Heidelberg donnent des subsides. En 1954 la Schweizerische Geisteswissenschaftliche Gesellschaft s'est affiliée à notre comité. Cette dernière ainsi que l'académie autrichienne nous aident en envoyant de jeunes érudits à Munich.

Quant au programme de travail, il y avait dès le début deux tâches qu'il fallait remplir : d'un côté, il s'agissait de réunir le matériel destiné à la rédaction du dictionnaire de l'Union académique internationale, de l'autre côté notre comité avait l'intention de composer un lexique spécial basé principalement sur des textes médiolatins en provenance de l'Allemagne. Selon le projet primordial de l'Union les dates-limites du dictionnaire international étaient le 6<sup>e</sup> siècle d'une part et le 11<sup>e</sup> de l'autre part. Pour éviter une trop grande ressemblance entre les deux lexiques, notre comité avait résolu d'aller plus loin et de fixer comme date finale l'année de la mort d'Albert le Grand (1280). On n'a pas voulu dépasser cette date, parce que cela aurait été au-dessus des possibilités pécuniaires et personnelles des académies, sous le patronat desquelles était déjà mise une autre grande entreprise lexicographique, à savoir le *Thesaurus linguae Latinae*. Du fait de l'altération des dates-limites du dictionnaire international une plus grande partie du matériel sera commune aux deux lexiques, ce qui nous inquiète un peu. Quant à l'étendue géographique de notre propre dictionnaire, nous n'avons pas cru pouvoir accepter comme base les frontières modernes telles que l'Union les avait fixées comme principe de la distribution du matériel international, parce que pour le moyen âge la situation des frontières était

tout à fait différente. Après beaucoup de réflexions on est parvenu à la solution suivante : le dictionnaire se basera principalement sur les textes composés dans le territoire de la langue allemande. En outre on inclura des œuvres littéraires et des chartes importantes pour l'histoire de l'empire allemand médiéval, c'est-à-dire nous avons dépouillé la plus grande partie des textes publiés dans les *Monumenta Germaniae Historica* sans tenir compte de la provenance géographique. Nous avons laissé de côté seulement quelques tomes des *scriptores in folio* (XXVI-XXIX 1), parce qu'ils ne contiennent que des extraits tirés d'œuvres d'origine étrangère. Quant aux chartes nous avons dépouillé toutes les collections provenant d'Allemagne, d'Autriche et de la Suisse allemande. Parmi les cartulaires originaires des pays et des régions limitrophes, c'est-à-dire de Hollande, de Belgique, d'Alsace et de la Suisse romande, nous avons fait un choix convenable. La terminologie des chartes d'origine italienne a été largement prise en considération par le dépouillement des *Acta imperii* (edd. Böhmer, Stumpf, Winkelmann) et des diplômes impériaux. Encore à un autre égard nous avons élargi notre programme : Il y a trois ans, M. Stach nous avait laissé généreusement par testament un index à peu près complet des gloses latines-allemandes, grâce auquel la grande collection de Steinmeyer-Sievers a été rendue accessible aux études lexicographiques. Les quelques lacunes de ce grand fichier — il contient plus de 100.000 cartes — ont été comblées par notre assistante à Leipzig. Ces gloses antérieures au 12<sup>e</sup> siècle sont très importantes, parce qu'elles donnent beaucoup de termes spéciaux, surtout du domaine des sciences naturelles. Puisqu'il arrivait souvent que dans notre matériel ces mots spéciaux ne se trouvaient que dans les gloses ou tout au plus au 13<sup>e</sup> siècle encore, particulièrement chez Albert le Grand, nous avons aussi dépouillé quelques chefs-d'œuvre de sciences naturelles, de médecine, d'alchimie, etc. Les plus anciens textes de notre domaine sont les lois germaniques (*Leges Burgundionum*, *Visigotorum*, *Lex Salica*) du 6<sup>e</sup> siècle, qui constituent le lien avec le *Thesaurus linguae Latinae*. Le latin vulgaire de la période mérovingienne est représenté surtout par des chroniques, des vies de saints et des chartes. Ainsi nous croyons avoir évité un *vacuum* entre le latin antique et le latin médiéval.

La réalisation du programme s'est effectuée de la manière suivante : d'abord il a fallu dresser un inventaire de textes à dépouiller. En 1940 nous avons établi une liste des œuvres littéraires en question écrites jusque vers l'an mille. D'après notre modèle, à savoir l'Index librorum du Thesaurus linguae Latinae, nous avons latinisé complètement les titres des textes à citer. L'an passé la liste définitive a été composée. Nous fûmes contraints d'apporter à cette première liste quelques modifications. Tout d'abord nous avons essayé d'y inclure tous les textes y compris les plus petits et les plus insignifiants. A la longue, ce procédé s'est avéré impraticable, parce que la liste aurait atteint la grosseur d'un livre volumineux. C'est pourquoi nous avons éliminé plus de mille œuvres ou cartulaires, qui avaient fourni peu d'éléments nouveaux à notre travail. Notre dictionnaire présentera ces citations de façon à permettre leur compréhension sans liste. Malgré l'élimination de ces textes, l'index définitif, qui sera imprimé en quatre colonnes, contiendra encore 1730 œuvres ou recueils.

La qualité du matériel est d'une importance décisive pour le futur dictionnaire. Ce qui y a été négligé, ne peut guère être réparé. Dès le début il faut avoir une conception nette du dictionnaire à composer. Pour un lexique du médiolatin on peut choisir entre deux possibilités fondamentales : ou considérer seulement les néologismes médiévaux ou baser le lexique sur toutes les particularités linguistiques y compris celles qui proviennent du latin antique. Nous nous sommes décidés à la dernière solution. La conséquence en est qu'il faut poser un fondement très solide, sur lequel on peut rédiger des articles. Afin de rassembler du matériel suffisant pour les mots et les acceptions habituelles, nous avons appliqué pour une cinquantaine de textes différents la méthode du dépouillement exhaustif, qui se fait de telle sorte qu'on enregistre chaque mot quelque insignifiant qu'il soit. Ainsi on peut éviter le choix subjectif des mots, qui est dangereux pour tout lexique. Un tel matériel rend possible des recherches exactes sur la survivance des éléments antiques ; en outre on peut ainsi constater la disparition de certains mots ou particularités linguistiques. Évidemment ce procédé n'a pas été employé dans d'autres pays européens, car le *Novum Glossarium*

s'appuie en citant des significations antiques surtout sur les dépouillements allemands.

Quant à l'ordonnance technique des fiches, nous avons essayé de concilier les instructions de l'Union publiées dans le premier fascicule du Bulletin Du Cange et nos propres points de vue provenant surtout de l'expérience du Thesaurus. Nous inscrivons dans l'angle supérieur gauche de la fiche le lemme écrit sous la forme antique que donne le lexique de Forcellini-De Vit. Pour les mots nouveaux qu'on ne trouve pas dans ledit lexique, nous avons employé la forme de Du Cange ou, dans le cas où le mot y fait défaut, celle d'un autre dictionnaire, par exemple de Meyer-Lübke, Romanisches Etymologisches Wörterbuch. Sur les fiches nous mettons un astérisque devant le lemme, quand on ne le trouve pas dans le lexique de Forcellini. L'angle supérieur droit porte la date exacte ou approximative du texte à dépouiller. En son milieu la fiche cite le titre de l'ouvrage ou du cartulaire abrégé selon la liste des citations. Quant au contexte indispensable à l'explication du mot donné, nous avons deux sortes de fiches. S'il s'agit du dépouillement exhaustif, un passage de quinze lignes environ est tiré mécaniquement selon le nombre des mots figurant sur la fiche. Dans l'autre sorte de dépouillement les fiches ne contiennent qu'autant de texte qu'on puisse comprendre le sens du lemme. Toutes les fiches ont été dactylographiées à l'exception des renvois tirés des index, qui ne portent aucun texte. En général il existe outre la fiche originale deux copies de cette dernière, dont une est échangée entre les deux centres de travail, l'autre est destinée à l'usage de l'Union.

La plus grande partie des textes a été dépouillée par choix. Ce procédé se fait de la façon suivante : un collaborateur versé désigne les mots à enregistrer, puis un assistant transcrit le contexte nécessaire à l'interprétation du lemme, enfin la fiche est révisée, pour restreindre les fautes à un minimum. Grâce à la pratique acquise ce travail s'est réalisé avec une telle rapidité qu'à la fin environ 100.000 fiches avec leurs deux copies ont été rédigées par an. Le choix des mots se fait de sorte que toute particularité remarquable a été notée, sans considérer le lexique de Forcellini. Ce travail ne s'est effectué que dans les deux centres de travail, car, pour conserver l'homogénéité des dépouillements, nous n'avons pas voulu y admettre des personnes hors des bureaux.

Naturellement nous nous sommes servis aussi des index pour accélérer notre travail. Mais ceux-ci le plus souvent composés par des non-philologues ne suffisent pas en général aux besoins lexicographiques. Aussi avons-nous dû fréquemment lire les textes en question pour ajouter les mots importants manquant dans les registres.

L'expérience du Thesaurus a montré qu'il est difficile de traiter d'un mot compliqué sans tenir compte de la littérature moderne concernant le sens dudit mot. Comme il est trop pénible de chercher ces œuvres au cours de la rédaction des articles, nous avons commencé il y a quelques années à dépouiller systématiquement la littérature spéciale, p. ex. économique, juridique, théologique, médicale, botanique. C'est un travail de longue durée, parce qu'il faut lire beaucoup de livres, dont une grande partie ne fournit aucune référence. Les fiches de ce domaine sont dressées d'après les lemmes latins et donnent le plus souvent un contexte assez large pour rendre possible une première impression du passage cité.

Le total de nos fiches est de plus d'un million, dont 400.000 ont été dressées selon la méthode mécanique du dépouillement exhaustif. Le nombre des références rendues accessibles est beaucoup plus grand, parce qu'une partie des fiches renvoie à des index ou une seule fiche peut porter plusieurs références. Dans nos cartons les fiches sont rangées selon l'ordre alphabétique de sorte que sous un certain mot on trouve réunies toutes les références. Le plus fécond auteur a été Albert le Grand avec 25.000 dépouillements ; parmi les cartulaires les traditions de Freising se classent en premier lieu avec 12.000 fiches.

La rédaction systématique d'articles a été commencée dans les deux centres de travail à Munich et à Berlin il y a une année et demie. Tout d'abord il était nécessaire de vérifier si la base matérielle était suffisante. Les premiers articles avaient apporté à cet égard un résultat satisfaisant. Quant à la méthode de rédaction nous nous étions proposé dès le début de considérer aussi l'usage antique des mots latins. On peut y procéder selon la méthode du *Lexicon mediae et infimae Latinitatis Polonorum* en se contentant d'indiquer sans exemples les significations ou les structures. D'autre part il est possible d'appuyer les indications par des réfé-

rences plus ou moins larges, comme le fait le *Novum Glossarium*. Nous avons choisi la dernière possibilité, mais nous citons moins d'exemples, particulièrement ceux qui sont caractéristiques pour le moyen âge. Dans nos premiers spécimens d'articles nous avons essayé de donner un maximum de références, mais il s'était avéré que les articles devenaient trop volumineux. S'il y a dans notre fichier plus d'exemples que nous en relevons, nous ajoutons à la fin des rubriques un renvoi respectif p. ex. *alias, saepe*.

Quoique la pratique du *Thesaurus linguae Latinae* ait influencé sur nos tentatives, il était impossible d'imiter entièrement ce modèle. En général l'ampleur de nos articles sera moins grande que celle du *Thesaurus*. Une autre différence consiste en ce que dans notre dictionnaire médiéval les interprétations seront bilingues. D'abord nous nous étions proposé d'employer seulement la langue allemande pour l'indication du sens des mots ou de leur explication, mais finalement nous avons jugé préférable d'employer deux langues, parce que cela facilitera la consultation du lexique et contribuera à sa diffusion internationale. Le latin vient vis-à-vis de l'allemand en premier lieu et est employé également pour les explications.

La graphie du lemme correspond autant que possible à l'usage du latin classique ou postclassique. Quant aux néologismes médiolatins signalés par un astérisque, nous employons pour le lemme la forme la plus correcte ou la plus usuelle. Les mots empruntés aux langues étrangères sont respectés seulement dans les cas où leur terminaison est latinisée. L'étymologie n'est indiquée que pour les mots d'origine étrangère ou pour ceux qui sont peu clairs. Les graphies irrégulières sont toujours données, souvent nous en citons quelques exemples. Les anomalies morphologiques et prosodiques se trouvent également au début de l'article, parfois un aperçu syntaxique est ajouté.

Quant à l'ordonnance des éléments dans les articles, on peut suivre deux principes, ou celui de l'énumération des rubriques, comme le fait le lexique de Forcellini, ou celui d'une subdivision plus ou moins subtile, comme le *Thesaurus* la pratique. En général nous avons choisi une méthode intermédiaire, en énumérant les rubriques des petits articles et en subdivisant les grands articles. Dans les rubriques les citations sont classées par ordre chronologique. Les dates des chartes ne sont relevées qu'au début

des rubriques ou quand un grand intervalle subsiste entre la charte et la référence précédente.

Il y a quelques semaines le manuscrit du premier fascicule a été remis à l'imprimerie. Il va jusqu'aux mots commençant par *add* -. Un fascicule comprendra 160 colonnes de 72 lignes imprimées très serrées. La librairie éditrice est la C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung à Munich en collaboration avec l'Akademie-Verlag à Berlin. En outre paraîtra vraisemblablement à la fin de février 1959 un fascicule particulier contenant les listes des sources et des abréviations.

C'est à Munich que se trouve le centre de rédaction. Les articles composés à Berlin sont examinés par M. Schneider avant d'être envoyés à Munich. Ce sont surtout les mots juridiques dont s'occupe le centre berlinois, où l'on avait déjà dépouillé une grande partie des cartulaires.

Ce qui intéresse le médiéviste, c'est surtout l'apport des néologismes. A la fin du premier tome, le *Lexicon Latinitatis Polonorum* donne un relevé, qui compare les mots nouveaux aux mots antiques. On peut y constater que l'accroît de néologismes est considérable et se monte à plus de la moitié des lemmes. Nous avons fait une comparaison analogue en ce qui concerne notre premier fascicule et nous avons constaté que le pourcentage est semblable : du total de 687 lemmes le nombre des néologismes est de 294. Il est également intéressant de confronter le vocabulaire du *Lexicon mediae et infimae Latinitatis Polonorum* et du lexique allemand jusqu'à l'article *adrimen*. Le résultat en est étonnant, parce qu'il y a 552 mots qui ne se rencontrent que dans un des lexiques, ce qui montre l'abondance du vocabulaire médiolatin. Nous avons examiné aussi la chronologie de nos néologismes. Il s'est avéré qu'au 13<sup>e</sup> siècle l'accroît est plus grand qu'aux siècles antérieurs. Cette remarque s'applique tout spécialement à Albert le Grand, dont le vocabulaire est très riche en mots nouveaux. Grâce à lui notre lexique contiendra une partie essentielle de la nomenclature de la scolastique et des traductions faites des œuvres d'Aristote et de Pseudo-Dionysius. Il est inévitable que dans un lexique médiolatin quelques mots se prêtent nullement à l'explication de leur étymologie et de leur acception. Chez nous ce sont surtout les mots techniques provenant fréquem-

ment d'éditions insuffisantes. Puisqu'en général nous n'avons pas le temps d'éclaircir ces cas par l'étude des manuscrits, nous citons ces mots avec quelque réserve. Dans le premier fascicule il s'agit d'une dizaine de lemmes.

On sait combien il est difficile de caractériser le latin du moyen âge. Sans doute il s'agit d'une langue morte qu'on a apprise dans les écoles d'après des modèles particulièrement antiques. La question est de savoir si ce latin est une langue entièrement artificielle qui n'a subi aucune évolution. Pour résoudre ce problème il faut faire des études approfondies, auxquelles les lexiques médiolatins peuvent accorder une aide essentielle. Là on peut trouver un grand apport de néologismes. Or la disparition ou l'usage restreint des mots ou des particularités linguistiques sont également d'une grande importance. De telles constatations sont seulement possibles par des index complets ou par des dépouillements exhaustifs. Au cours de la rédaction nous avons fait quelques remarques à ce sujet : en composant l'article *accipio* nous n'avons trouvé parmi plus de mille références aucun exemple de l'emploi du datif final, très fréquent dans le latin antique (p. ex. *muneri accipere*). En revanche nous disposons de beaucoup d'exemples de la structure analytique représentée par les prépositions *ad* et *in* (p. ex. *ad, in beneficium accipere*). Du verbe *abundare* il n'y a chez nous aucun exemple du sens propre « inonder » courant dans l'antiquité. L'orthographe d'*apsis*, *apsindium* avec *p*, très usuelle dans les textes antiques, ne se trouve nulle part dans notre fichier, mais elle a été remplacée par *b*. On pourrait citer encore d'autres cas semblables. Qu'est-ce qui en résulterait ? On peut constater qu'au moins dans quelques régions le latin a pris certaines libertés s'éloignant ainsi du modèle antique. Un jugement définitif ne sera possible que lorsque les études lexicographiques et grammaticales du latin médiéval seront plus avancées.

C'est le mérite incontestable de l'Union d'avoir vivifié la lexicographie médiolatine négligée durant un siècle et demi. Il faudra encore longtemps avant que les efforts communs des pays européens puissent produire un grand dictionnaire comprenant la latinité entière du moyen âge. En attendant, nous serons contents de contribuer selon nos forces à cette grande et lointaine tâche à laquelle ce congrès apporte une part du travail nécessaire.